



Association des Parents d'élèves des Ecoles du Parc

<http://ape-ecoleduparc.jimdo.com/>

Mail : conseil.parc-stsymphorien@fcpe69.fr

Assemblée Générale du 16 octobre 2017

Présents :

Allegre Mégane, Croisier Anne-Laure, Patrizia Maurin , Périnet Géraldine, Dronnet Emmanuel, Bonnet Patricia, Revel Vanessa, Grosjean Céline, Caclin Jérôme, Dobignard Clementine, Casado Fleur, Gelly Romain, Errime Delphine, Van Box Som Xavier, Quelen Guillaume

Bilan financier

L'année 2016 2017 a été riche en actions le conseil des parents a organisé :

- Deux ventes de fromages
- Une vente de calendrier
- Une tombola pour financer la classe de ski
- Une vente de fleurs
- Une vente de serviette
- La kermesse
- Le carnaval avec les trois associations

Elle a financé plusieurs actions et sorties des écoles maternelles et primaires:

- La classe de neige (participation)
- Ludifolk danse : danses folkloriques des élèves de l'école élémentaire lors de la kermesse (participation avec le département)
- Le parc aux oiseaux (participation)
- La croix rouge (totalité)
- Le conteur en maternelle (totalité)
- Spectacle en maternelle à Noël (totalité)
- Planète vélo (totalité)
- Sortie à Miripili (participation)

Bilan moral

Notre conseil commence à se renouveler et de nouveaux membres viennent nous rejoindre. Ceci dit la participation aux réunions et aux votes des élections des parents d'élèves a du mal à décoller.

Les axes principaux de ce qui a été fait l'année dernière :

- Intervention auprès de la Mairie afin de remettre la surveillance pour l'entrée de l'école maternelle. Plusieurs actions ont été nécessaires pour que cette vigilance soit de nouveau effectuée par les ATSEM.
- Mise en place de la sieste à 13h/13h15 pour les petites sections qui mangent au restaurant scolaire
- Courrier conjoint des trois associations de parents d'élèves de SSO à la mairie afin de remplacer un départ à la retraite d'une ATSEM à l'école Les Marais. Cette action a abouti car le conseil des parents a pu faire valoir l'économie du salaire de l'intervenante musicale, supprimée l'année dernière.
- Notre conseil a subi deux départs conséquents : notre trésorier et notre secrétaire adjointe, ces départs ont mis à mal le bureau et donné une surcharge de travail.
- Les associations des marais et du parc ont élaboré une enquête dans le but de recenser les besoins et les problèmes rencontrés au niveau périscolaire (cantine, garderie et centre de loisirs) Ce questionnaire a été rempli par l'ensemble des élèves et de nombreux parents. Les maîtresses ont contribué en donnant du temps aux élèves pour le remplir en classe.

Les résultats ont été partagés avec la mairie lors des commissions périscolaire. A ce jour notre enquête a abouti de manière partielle sur des discussions sur le restaurant scolaire, la tenue des NAP et la garderie. Mais des améliorations restent à demander et le conseil se doit toujours d'être présent pour faire évoluer la prise en charge et l'ambiance au sein de ces services.

- La participation aux commissions périscolaires, fut riche en rebondissements. Des stratégies ont été mises en place pour renouer le dialogue avec les différents acteurs et des résultats ont été obtenus comme: une bonne communication avec les encadrants de la garderie du soir, des actions contre le bruit ont été menées lors de la construction du nouveau restaurant scolaire et un règlement du réfectoire a été rédigé par des élèves.
- La fin de l'année a été rythmée par la décision du retour à la semaine de 4 jours et à l'ouverture de trois classes (deux aux marais et une à la maternelle du parc). Cette ouverture de classe a suscité beaucoup de discussions face aux problèmes des bâtiments, au final une salle de sieste a été transformée en salle de classe et l'ancienne salle de musique en dortoir.

Election du nouveau bureau

Présidente : Election à l'unanimité de Géraldine Périnet

Vice-présidente : Election à l'unanimité de Clémentine Dobignard

Trésorière : Election à l'unanimité de Vanessa Revel

Vice-Trésorier : Election à l'unanimité de Xavier

Secrétaire : Election à l'unanimité de Céline Grosjean

Vice-secrétaire : Election à l'unanimité de Mégane Allègre

De nouvelles actions

L'inspecteur académique de notre secteur nous a éclairé sur l'absence de visite médicale en Grande Section : Il y a bien un médecin scolaire qui peut voir les enfants signalés par les parents ou l'enseignant. Précédemment, une visite avait lieu en GS avec l'infirmier scolaire cependant, un nouveau décret lui interdit de s'occuper de cette visite en maternelle. La visite n'est donc plus systématique.

La structure de jeux demandée par les délégués de classe va être mise en place courant novembre dans l'école élémentaire.

Afin de ne pas oublier l'école maternelle, Madame Simian et le directeur des bâtiments publics vont évaluer les travaux de rénovation nécessaires. Ceux-ci seront effectués par priorité selon leur coût et leur urgence. Nous espérons que des aménagements seront prévus afin de rendre la nouvelle classe agréable et fonctionnelle.

Des problèmes liés à l'absence de recrutement d'une ATSEM supplémentaire subsistent à ce jour. Aucune solution n'a été trouvée pour le moment. Une discussion aura lieu à ce sujet au cours du prochain conseil d'école.

L'ouverture du nouveau restaurant scolaire fut une bonne nouvelle pour cette rentrée, bien que celui-ci nous paraisse petit au vu de la population croissante du village. Le changement de prestataire fut aussi accueilli favorablement. Une organisation commence à se mettre en place petit à petit.

Des problèmes d'encadrement subsistent encore notamment : l'utilisation intempestive de la corne de brume qui provoque des nuisances sonores pour les enfants et au sein des riverains, des problèmes de stocks liés au choix des enfants et d'activités inexistantes lors de la récréation. Ces problèmes seront abordés lors des futures commissions périscolaires.

Des ventes et festivités...

La première vente de fromage est lancée.

Une boom de Noël va être organisée pour le vendredi 15 décembre

Une vente de bonnets de Noël pour le 8 décembre

Président

Trésorier

Secrétaire

